ETAT PARTICULIER

de l'Hôpital des ENFANS TROUVÉS de Nancy.

Septembre 1790.

Enfans reçus 23. | Retirés 10. | Placés à la décharge 0. | Morts 42.

SEXES ET QUALITÉS.

		Garçons.		*Filles.*		
Reçus.	légitimes.	1	*Reçues.*	légitimes.	1
	naturels.	13		naturelles.	8
	inconnus.	0		inconnues.	0
Retirés.	légitimes.	1	*Retirées.*	légitimes.	0
	naturels.	4		naturelles.	0
	inconnus.	5		inconnues.	0
Placés.	légitimes.	0	*Placées.*	légitimes.	0
	naturels.	0		naturelles.	0
	inconnus.	0		inconnues.	0
Morts.	légitimes.	0	*Mortes.*	légitimes.	1
	naturels.	14		naturelles.	21
	inconnus.	3		inconnues.	3

ÉTAT GÉNÉRAL DE L'HOPITAL depuis son établissement.

Reçus			6485
Retirés		384	
Placés		314	
Morts		4410	
Restent		1377	
Total		6485	
Demeurants à l'Hôpital.	Garçons.	49	
	Filles.	26	
Demeurants hors de l'Hôpital.	Garçons.	697	
	Filles.	605	
Total.		1377	

NOMBRE ET QUALITÉS des Enfans existants.

garçons. légitimes.		44
naturels.		554
inconnus.		148
filles. légitimes.		32
naturelles.		476
inconnues.		123
TOTAL.		1377

Cau folio FRC 9792

Suite de l'Etat général.

Nombre d'Enfans reçus chaque année.		Nombre d'Enfans dont l'Hôpital a été déchargé par année.				Nombre d'Enfans restants de chaque année, à la charge de l'Hôpital, déduction faite des Retirés, Placés & Morts depuis l'établissement.					Nombre & Sexe des Enfans restants.	
années	reçus.	retirés.	placés.	morts.	Total.	retirés.	placés.	morts.	Total.	reste	Garçons.	Filles
1774	94	2	1	18	21	24	21	49	94	0	0	0
1775	391	14	2	180	196	53	63	273	389	2	1	1
1776	421	18	0	230	248	70	53	284	407	14	10	4
1777	392	27	4	217	248	38	59	253	350	42	36	6
1778	406	12	2	206	220	38	45	259	342	64	42	22
1779	298	44	103	209	356	14	20	216	250	48	32	16
1780	283	23	2	206	231	17	12	205	234	49	32	17
1781	329	18	4	269	291	20	12	247	279	50	35	15
1782	314	10	2	193	205	17	9	227	253	61	41	20
1783	408	16	60	284	360	14	9	302	325	83	55	28
1784	378	18	4	232	254	18	3	258	279	99	48	51
1785	472	26	8	325	359	13	3	301	317	155	80	75
1786	474	21	45	350	416	14	1	319	334	140	58	82
1787	526	33	38	419	490	14	1	392	407	119	54	65
1788	472	24	7	369	400	6	1	347	354	118	62	56
1789	479	32	25	397	454	9	2	335	346	133	56	77
1790	348	46	7	306	359	5	0	143	148	200	104	96
1791												
1792												
1793												
1794												
1795												
1796												
1797												
1798												
1799												
1800												
Tot.	6485	384	314	4410	5108	384	314	4410	5108	1377	746	631

ATTELIERS DÉPENDANTS DE L'HÔPITAL.

	Placés.	*Agés de 16 ans.*	*Sortis.*	*Morts.*	*Total.*	*Restent.*	*A remplacer.*
A BAR, du 3 Avril 1779.	240	5	15	131	151	89	11
A FROVILLE, du 1 Août 1787.	91	0	27	17	44	47	3

SUITE DE L'ÉTAT GÉNÉRAL.

DÉPENSE du mois d'Octobre 1790, sauf à l'augmenter en proportion du nombre des Enfans à recevoir; ou à la diminuer, si la somme à déduire pour les Enfans retirés, placés ou morts, excédoit celle payée pour les Enfans reçus.

Nota. On ne comprend pas dans cette dépense les supplémens pour les Enfans infirmes ou incommodés.

Les Enfans, élevés hors de l'Hôpital, sont divisés, suivant leur âge, en quatre sections; la premiere comprend ceux de 10 à 14 ans; la seconde, ceux de 6 à 10 ans; la troisième, ceux de 10 mois jusqu'à 6 ans; la quatrième, ceux d'un jour jusqu'à 10 mois; cette dernière à raison du payement fait par gradation, est sousdivisée comme ci-après:

		Nombre d'Enfans.		*Sommes à payer.*	
1ere. section		153	à 3 ℔	459 ℔	s
2de. section		276	à 3 15	1035	
3e. section		683	à 4	2732	
4e. sect.	Octobre. 1e. mois		à 4 10		
	Septemb. 2e.	22	à 4 5	93	10
	Août. 3e.	13	à 4 10	58	10
	Juillet. 4e.	18	à 5	90	
	Juin. 5e.	17	à 5 5	89	5
	Mai. 6e.	22	à 5 10	121	
	Avril. 7e.	15	à 5 15	86	5
	Mars. 8e.	20	à 6	120	
	Février. 9e.	16	à 8	128	
à Froville.		47	payés comme 50, à 5 ℔	250	
à l'Hôpital.		75		000	
		1377		5262	10

Les Enfans reçus en Septembre ont coûté 104 liv.: on a fait état de cette somme, dans celle à déduire pour ce mois.

Sommes à déduire pour Enfans retirés, placés & morts.				Sommes qui étoient à payer.			
Mai.	3 l.	» s.	» d.	Mai.	5366 l.	17 s.	9 d.
Juin.	17	2		Juin.	5338	8	0
Juillet.	25	9	6	Juillet.	5388	8	2
Août.	70	14	8	Août.	5360	12	10
Septembre.	72	5	8	Septembre.	5355	4	4
Total.	188	11	10	*Total.*	26809	11	1

Nos. des Enfans, demeurans hors de l'Hôpital, & qui, dès leur quatorzième année, ne devoient plus être à sa charge, suivant l'article VI des Lettres-patentes.

527 14 ans 7 mois. 1351 14 ans 2 mois. 6146 14 ans 9 mois.